

La Loutre d'Europe (*Lutra lutra* L.) sur le littoral et les îles de Bretagne

Copyright © GMB, 2001 - tous droits réservés

Lionel Lafontaine, GMB / Réseau Loutre, IUCN-SSC - Maison de la Rivière, 29450 Sizun. (e-mail : reseauloutre@aol.com)



Il n'y a qu'une seule espèce de loutre en Europe (*Lutra lutra* L.), apte à exploiter toutes catégories de zones humides, tant les eaux douces que les estuaires, le littoral et les îles. Les écosystèmes côtiers et insulaires sont ainsi préférentiellement exploités par l'espèce en Écosse, en Irlande ou au Portugal, derniers importants bastions de la loutre en Europe¹. En l'espace de quelques décennies, et principalement depuis les années 50, l'espèce a considérablement régressé partout sur son aire de répartition (originellement de l'Irlande au Japon), allant jusqu'à disparaître du centre de l'Europe. En France, de 1000 à 1500 individus (soit 5 à 10% des effectifs initiaux) se maintiennent sur la façade atlantique et dans le Massif Central, et la Bretagne demeure l'une des six régions françaises où des noyaux significatifs subsistent, bien qu'encore très menacés.

Usuellement dénommée *ki dour* (ar c'hi dour, chien d'eau, pluriel *chas dour*) en Basse-Bretagne, et *dourgi* (*dourgon*) jusqu'au XVII^{ème} siècle (proche du *dwrgwn* gallois), la loutre était autrefois commune sur l'ensemble de la région, y compris sur le littoral et sur les îles : en atteste l'enquête inédite du linguiste bretonnant A. Le Berre² dans les années 60, montrant les différentes dénominations de l'espèce employées chez les marins-pêcheurs de Basse-Bretagne (dont 7 fois le suffixe *-mor*) :

(dénominations)	loutre	phoques	Espèce normalement individualiste, elle développe en bord de mer une vie plus sociale et la taille de ses territoires y sera moindre qu'en eau douce (quelques kilomètres de trait de côte par adulte sédentarisé). Ne disposant pas, contrairement aux phoques, d'une épaisse couche de lard sous-cutanée, la loutre doit apporter un soin constant à sa fourrure, qu'elle devra dessaler quotidiennement dans de petits bassins d'eau douce (rétention d'eau pluviale, ...etc).
dourgi, dourgon, dourgenn	14		
kiez-zour	1		
kaz-mor	2		
ki-dour	34	1	
ki-mor	5	8	
leue-mor, le-mor		37	
fok, foked		15	
bleiz-mor, keg-mor, loumarin, reunig, saout-griz		5	

En Bretagne, après les premiers inventaires ayant contribué à l'Atlas national de 1984, les prospections coordonnées depuis 1985 par le GMB ont consisté à appliquer le protocole standard de recherche d'indices de présence, défini au plan international par l'IUCN, sur l'ensemble de la région (taux de couverture : 90%). Ce protocole scientifique ne prend pas directement en compte, in fine, les données d'observation directe, d'un intérêt souvent trop anecdotique et dont la fiabilité est parfois très relative... Néanmoins, toute donnée d'observation directe est la bienvenue³ pour y rechercher ultérieurement des indices de présence et de sédentarisation.

Ces données ont été reportées par sous-unités de bassins versants (zonage Agence de l'Eau)⁴. Sur la période 1986-90, le tiers de la région est occupé par l'espèce, avec en particulier un noyau principal du Centre-Ouest-Bretagne de 5600km², regroupant des cours d'eau à dominante salmonicole, et s'articulant de part et d'autre de deux importants fleuves côtiers (Aulne et Blavet) reliés par le Canal de Nantes à Brest (Lafontaine, 1991). Ce noyau rassemble les deux tiers de la population régionale, estimée entre 150 et 250 individus. En Bretagne sud, un noyau secondaire rassemble, du Blavet à la Loire, les zones humides littorales et les petits bassins côtiers associés, tandis qu'un isolat remarquable au plan national exploite les habitats côtiers et insulaires du nord-ouest du Finistère (Presqu'île de Crozon⁵, Archipel de Molène), auxquels il faut ajouter quelques estuaires et points de côte en nord- et sud-Bretagne. Des réactualisations régulières (in Lafontaine, 1995 et 1998) ont permis d'observer des amorces effectives de recolonisation aux marges du noyau central.

Ce travail d'inventaire a été prolongé par des enquêtes & études spécifiques sur le littoral^{6 7 8}, par la coordination d'une enquête nationale dans le cadre du programme du Groupe Loutre de la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères, sous l'égide du Ministère de l'Environnement, puis par l'édition d'une affiche loutre/phoques à destinations des professionnels & usagers du littoral (Min.Env./DNP, 1994) en collaboration avec Océanopolis, enfin par des missions particulières dans l'Archipel de Molène / Île d'Ouessant. Ceci a permis notamment d'y ébaucher une typologie des habitats et des îles les plus favorables à la sédentarisation de l'espèce (Lafontaine, non publié).



H. Miles / Nature Photographers



L. Lafontaine / GMB

posture caractéristique d'une loutre immobile à la surface de l'eau

« caiche » de loutre en facies côtier :

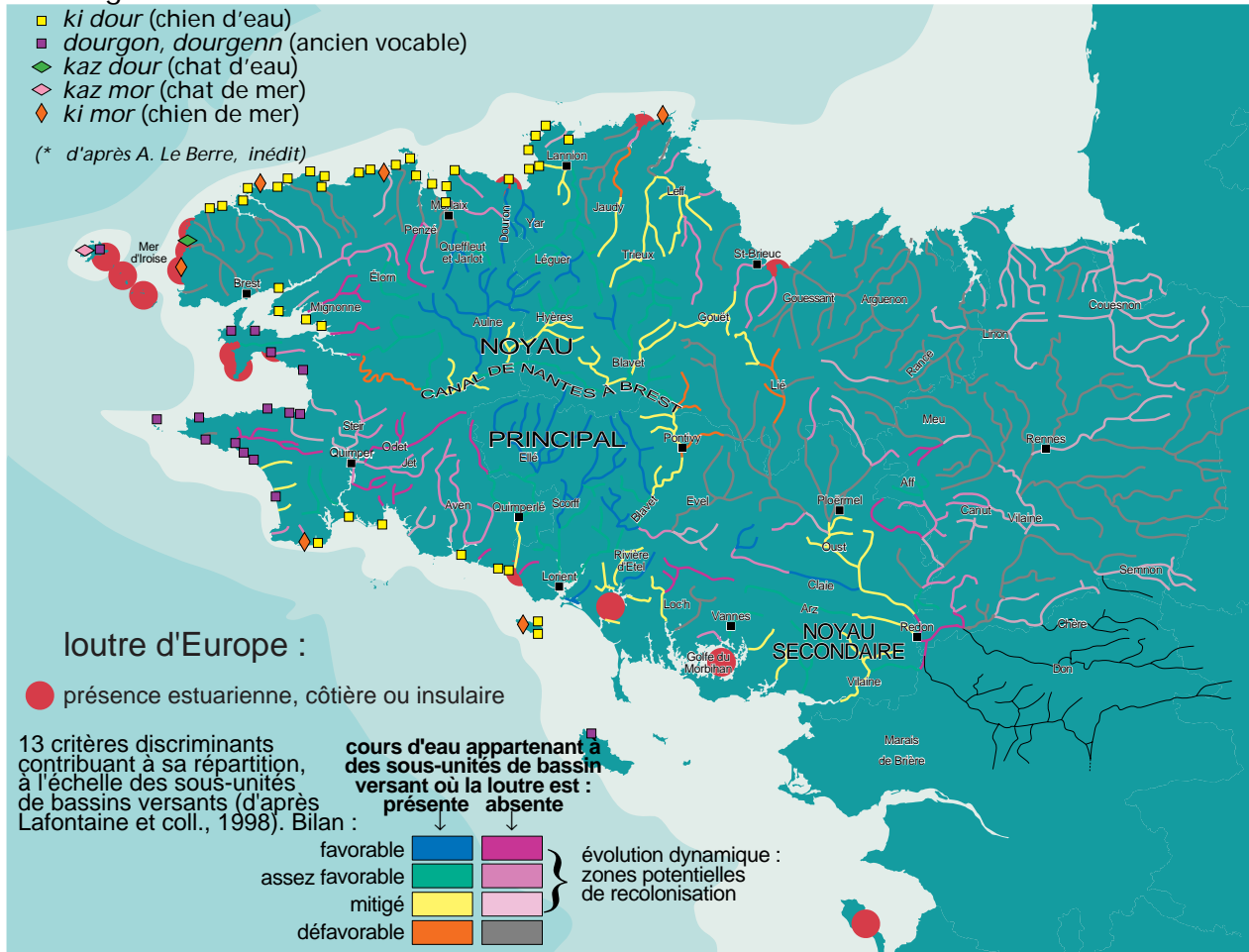


L. Lafontaine / GMB

noms donnés à la loutre par les marins pêcheurs de Basse Bretagne dans les années 1960* :

- *ki dour* (chien d'eau)
- *dourgon, dourgenn* (ancien vocable)
- ◆ *kaz dour* (chat d'eau)
- ◆ *kaz mor* (chat de mer)
- ◆ *ki mor* (chien de mer)

(* d'après A. Le Berre, inédit)



un cas particulier : perspectives et priorités dans le cadre du projet de Parc National Marin en mer d'Iroise :

- cet isolat de population de loutres est remarquable au plan national car il s'agit du seul noyau de population (connu à ce jour en France) exploitant *de facto* des habitats marins.
- néanmoins, les connaissances demeurent aujourd'hui très fragmentaires, en particulier sur l'archipel de Molène où rien aujourd'hui ne permet d'attester l'existence de populations durablement sédentarisées, malgré la fréquence régulière d'observations directes, notamment de la part des insulaires. En revanche, un suivi régulier sur la Presqu'île de Crozon permet d'attester l'existence d'une population sédentaire, qui rayonne à partir de l'étang littoral de Kerloc'h vers les côtes proches (Anse de Dinan, Cap de la Chèvre). Les liens fonctionnels éventuels avec l'archipel de Molène sont tout-à-fait possibles et restent à évaluer, via des techniques d'étude et un protocole à définir et à chiffrer.
- à partir d'un suivi renouvelé, intensifié et mieux coordonné sur l'Archipel de Molène et les abords de l'île d'Ouessant, par la collecte systématique des témoignages et la mise en place cohérente d'un réseau d'observateurs dûment formés pour appliquer le protocole standard de l'IUCN, et enfin l'organisation de missions spécifiques, intégrer les exigences de l'espèce (en terme d'habitats et de ressources) dans le document-cadre du Parc National Marin.
- favoriser ensuite la démarche dynamique développée et négociée dans le Document d'Objectifs Natura 2000

Trioux-Jaudy/Trégor-Goëlo 8, de façon à optimiser et conforter un retour durable de l'espèce sur les secteurs côtiers et insulaires historiquement désertés, au sein du périmètre global du Parc National Marin.

Notes & références :

- 1 : Kruuk, H. (1995). Wild otters, predation and populations. Oxford University Press, London
- 2 : Le Berre A., Ichtyonimie bretonne, thèse U.B.O. Brest, 1973.
- 3 : fiches d'observation sur demande auprès de l'auteur : GMB, Maison de la Rivière, 29450 Sizun (tel 02.98.68.86.33)
- 4 : Lafontaine, L. (1991). La Loutre en Bretagne : répartition par zones hydrographiques. Inventaire 1986-90. in: La loutre et la route. Réseau SOS-Loutres / DIREN-Bretagne / PNR d'Armorique, 115pp. + annexes.
- 5 : Lafontaine, L. et al. (1992). Études scientifiques préalables à la valorisation de l'étang de Kerloc'h (Communes de Crozon et Camaret, Département du Finistère) : Inventaire mammalogique, incidences sur l'élaboration d'un plan de gestion dans le cadre d'une procédure d'acquisition menée par le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres. GMB/Conservatoire du Littoral/PNR d'Armorique, 36pp.
- 6 : Lafontaine, L. (1986). Présence historique de la loutre sur les côtes de Bretagne. SEPNB/WWF-France, 27pp.
- 7 : Ridoux, V. et L. Lafontaine (1995). Enquête sur le statut des phoques et de la loutre le long des côtes de Bretagne. Océanopolis & Réseau SOS-Loutres / Min. Env., DNP.
- 8 : Lafontaine, L., S. Mainsant (Rapp.) et al. (1997). Opération pilote LIFE/Natura 2000 "Côte du Trégor-Goëlo - Estuaires du Trioux et du Jaudy" : Évaluation et propositions de gestion des habitats fonctionnels exploités par les mammifères d'intérêt communautaire. Groupe Mammalogique Breton/Conservatoire du Littoral, 35pp.

